

MODULE COMMUNICATION ORALE ET ECRITE

7h30 hebdomadaires (90h/semestre) Equivalence ECTS : 12

Situations de communication orales et écrites, intégrant un travail d'apprentissage sur le lexique et les structures.

Objectifs

Ce module amènera les étudiants à construire des compétences de compréhension, de production et d'interaction à l'écrit et à l'oral à travers des situations de communication variées.

Principaux objectifs pour les situations de communication au niveau A1 :

- Se présenter/ s'informer sur l'identité de l'autre : âge, nationalité, situation familiale et professionnelle, lieu d'habitation, activités, habitudes, projets
- Interagir dans de courtes conversations (en identifiant le type de relations, en étant capable de saluer et de prendre congé)
- Demander / comprendre des informations simples (à l'oral et à l'écrit) : invitations, instructions, nouvelles, échanges commerciaux et institutionnels simples
- Comprendre/dire /donner des coordonnées
- (Se) situer dans l'espace et le temps
- Caractériser quelqu'un ou quelque chose
- Rendre compte d'événements passés ou à venir
- Exprimer des sensations et des sentiments, indiquer des goûts et des préférences

Evaluation

Contrôle continu : 60%

- Une note moyenne donnée à partir de deux compréhensions écrites et deux productions écrites effectuées en temps limité (30%)
- Une note moyenne donnée à partir de : trois exercices de compréhension orale (15 %) et une note de participation (implication en cours) (15%)

Examen terminal : 40%

- A partir d'un texte-support, questions de compréhension écrite, de grammaire et une production écrite
- Une note évaluant la production et l'interaction orales (type entretien dirigé et dialogue simulé)

MODULE GRAMMAIRE

4h30 hebdomadaires (54h semestre) Equivalence ECTS : 8

Faits de langue à observer/analyser, en relation avec la compréhension/production des supports.

Objectifs

Faire découvrir/ acquérir des structures de base de la langue parlée et écrite, en relation avec la compréhension/ production de supports et en privilégiant une démarche d'observation réfléchie.

Les objets d'étude au niveau A1 sont les suivants :

- Morphologie verbale et emploi : le présent de l'indicatif (verbes du premier groupe et verbes usuels) ; l'impératif présent (quelques verbes du premier groupe + verbes *venir, aller*) ; le présent progressif, le futur proche, le passé récent ; utilisation ponctuelle du passé composé et du futur simple
- Constructions nominales (utilisation des déterminants : définis, indéfinis, partitifs, possessifs, démonstratifs, numéraux ; construction des GN avec adjectifs ; valeurs des distinctions singulier/pluriel, masculin/féminin et utilisation de ces variations)
- Formes de phrases : Structures impersonnelles les plus courantes (il faut, il fait...), utilisation des présentatifs "c'est" et "voilà" et la négation type "ne " + verbe + "pas"
- Types de phrases : maîtrise des structures interrogatives simples
- Indicateurs de temps et localisation dans l'espace ; expression de la quantité
- Connecteurs *et, ou, alors, mais, parce que*

Evaluation

Contrôle continu : 100%

Une note moyenne de plusieurs devoirs effectués en cours

MODULE PHONETIQUE

3h hebdomadaires (36h semestre)

Equivalence ECTS : 5

Objectifs

L'objectif du cours est d'améliorer la distinction et la production du français oral, en travail individuel au laboratoire de langues : repérer, identifier et produire des phénomènes vocaliques et consonantiques et leurs graphies associées ; reconnaître et reproduire différents schémas intonatifs, rythmiques, accentuels ; percevoir les caractéristiques syllabiques, articulatoires, d'enchaînements et de liaisons.

Différentes activités sont proposées telles que :

- des exercices de répétition, de substitution, de transformation
- la lecture de courts dialogues et de courts poèmes
- des exercices de discrimination à l'audition
- des virelangues

Evaluation

Contrôle continu : 100%

Une note correspondant à des exercices effectués en classe (exemples : grilles de reconnaissances à compléter, textes courts à lire...)

MODULE SOCIETE ET CULTURE FRANÇAISES

3h hebdomadaires (36h semestre)

Equivalence ECTS : 5

Développer des compétences d'ordre culturel et interculturel.

Objectifs

- Construire des savoirs et savoir-faire relatifs à la connaissance de la société cible dans ses aspects matériels et pratiques
- Entraîner à la recherche d'informations sur la société d'accueil, dans des sources d'informations variées
- Construire des savoirs et savoir-faire relatifs aux interactions portant sur la matière culturelle
- Apprendre à gérer des situations nouvelles avec toutes les ressources du répertoire linguistique disponibles

L'apprenant pourra gérer des situations de communication et des échanges limités ayant pour objet la communauté-cible.

Il sera amené à réaliser des tâches intermédiaires variées impliquant l'usage en contexte d'une partie des ressources linguistiques travaillées. Ces tâches intermédiaires déboucheront sur un projet plus global et complexe à la fin de chaque séquence : l'apprenant y mobilisera les ressources de l'unité en autonomie.

Ce projet mettra en œuvre des activités langagières telles que la compréhension, l'interaction et la production. Il exigera un travail de coopération et aura pour résultat une production finale.

Exemples de projets de fins de séquences :

- Réalisation du portrait d'un (e) camarade de classe
- Réalisation sous forme de carte d'un quartier idéal
- Construire des itinéraires de découverte.
- ...

Evaluation

Contrôle continu : 100%

100 % une note correspondant aux présentations de projets

MODULE SUIVI INDIVIDUALISE

1h par étudiant

Ce dispositif a pour but d'accompagner l'étudiant dans son apprentissage, de faire le point sur ses difficultés, de le conseiller et de lui apporter des outils ciblés pour améliorer ses compétences.

Trois rendez-vous individuels de 20 minutes sont proposés les semaines 5, 9 et 12 du semestre :

- faire le point
- cibler les difficultés
- conseiller
- apporter des outils
- ouvrir des pistes